

Réf: Dossier N° 137110

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROFESSIONNEL DE COUVERTURE BATIMENT
» en abrégé « PCB SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO, Lot 1066 BIS, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROFESSIONNEL DE COUVERTURE
BATIMENT » en abrégé « PCB SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- LA CHARPENTERIE
- POSE DE TOITURES (TOUT TYPE)
- L'ETANCHEITE
- POSE DE PLAFONDS ET LAMBRIS
- VENTE DE MATERIELS D'ETANCHEITE ET DE TOITURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO, Lot 1066 BIS, Ilot 105

Dirigeant(s) : M KOUADIO YAO FELIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08281 du 12/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41500/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

